

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**Cinquième réunion du Sous-groupe de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien
(AAO/SG5) de l'APIRG, Réunion virtuelle, 23 - 26 août 2022**

Point 3 de l'ordre du jour : Résultats dans les domaines de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien

CERTIFICATION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN

(Note présentée par le Cameroun)

RÉSUMÉ
La présente note de travail en présentant d'une façon synthétique le processus de certification de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, ressort les difficultés rencontrées par l'Etat du Cameroun dans la mise en oeuvre de ce processus et propose des axes d'amélioration à l'endroit des Etats.
RÉFÉRENCE(S): Annexe 14, volume 1 Doc 9774, Manuel sur la certification des aéroports Déclaration d'Abuja du 20 juillet 2012
Objectif(s) stratégique(s) connexe(s) de l'OACI : A- Sécurité

1. INTRODUCTION

1.1 La certification des aéroports utilisés pour les vols internationaux est une norme internationale énoncée dans l'Annexe 14, volume I, de la Convention relative à l'aviation civile internationale.

1.2 Les Etats Africains se sont engagés à Abudja en 2012 à faire certifier l'ensemble de leurs aéroports internationaux à l'horizon décembre 2015.

1.3 Dans le cadre du projet OACI No Country Left Behind sur la certification des aéroports dans la zone WACAF, l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen avait été choisi parmi des aéroports devant bénéficier de l'assistance du bureau WACAF.

2. ANALYSE

2.1 La certification de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen a été initiée en janvier 2019 et s'est achevée en juin 2022. Les 5 phases du processus ont été réalisées suivant les périodes ci-après:

Phase 1: du 12 janvier au 04 avril 2019

Phase 2: du 07 mai au 18 novembre 2019

Phase 3: du 03 décembre 2019 au 17 mai 2022

Phase 4: 30 juin 2022

Phase 5: du 30 juin au 06 juillet 2022

2.2 L'OACI dans le Doc 9981 donne une moyenne de 18 mois pour la finalisation d'un processus de certification. Celui de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen a été réalisé pendant 41 mois. Cette durée illustre bien les difficultés rencontrées lors de la mise en oeuvre de ce processus.

2.3 Côté CCAA les principales difficultés rencontrées concernaient le manque de ressources humaines et la mise à jour de la réglementation nationale. Pour y faire face, la CCAA a du faire appel à des inspecteurs et experts venus de l'extérieur.

2.4 Du côté de l'exploitant nous avons connu des difficultés sur la finalisation de la documentataion dans le cadre de la phase 2 et surtout sur la mise en oeuvre du plan d'actions correctives (PAC) issu de l'audit sur site réalisé pour la phase 3. C'est ainsi que 2 audits de suivi et des descentes sur site ont été réalisés afin de faire un meilleur suivi de la mise en oeuvre dudit plan. Le respect des délais de réalisation des actions contenues dans le PAC ou la mauvaise réalisation de ces actions ont été la principale cause du grand retard accusé pour la phase 3. En coordination avec l'exploitant, il a été convenu de la mise sur pied d'une plateforme de transmission des preuves de mise en oeuvre du PAC en ce qui concerne les aspects documentaires et la définition d'une fréquence pour les vérifications sur site.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Prendre note de la finalisation du processus de certification de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen.
- b) Encourager la mutualisation des ressources humaines entre les Etats et les RSOOs dans le cadre de la mise en oeuvre des projets en général et de la certification des aérodomes en particulier.
- c) Donner des outils aux Etats pour leurs permettre de mieux encadrer la mise en oeuvre des plans d'actions correctives des exploitants dans le cadre des processus de certification des aérodomes.
- d) Partager l'expérience du Cameroun aux Etats dont les processus de certification sont en cours ou non entamés.

